

DROM, mars 2002

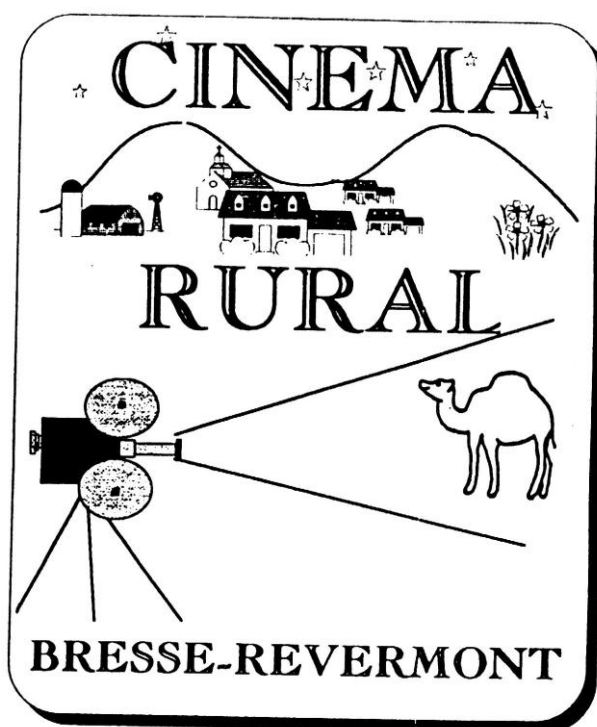


COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

CINEMA RURAL

Le conseil municipal a émis un avis favorable à l'idée d'intégrer Drom au circuit du **Cinéma Rural Itinérant Bresse Revermont**. Des démarches sont donc entreprises pour obtenir les autorisations nécessaires . . . si ce projet est réalisable !

Localement, cette prestation ne peut être rendue possible qu'avec l'engagement de plusieurs bénévoles ; certains volontaires se sont déjà manifestés mais, pour rendre la tâche plus simple, d'autres sont encore attendus. Tous renseignements peuvent être demandés auprès de Daniel Brochier ou Martine Bonnet.



DATE A RETENIR

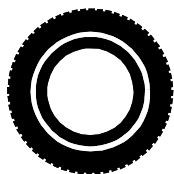


Un échange scolaire permet aux écoliers et aux enseignants de Drom et de Jasseron de travailler régulièrement ensemble. Dans le cadre de cet échange, les enfants participent, en plus des travaux scolaires, à la préparation d'un spectacle organisé

le samedi 23 mars à 16 H 00 à la salle des fêtes de Jasseron.

Auparavant, à partir de 15 H 00, ils défilent, costumés, dans les rues de Jasseron avant d'aller dans le parc Saint Joseph pour brûler le bonhomme hiver.

COLLECTE DE PNEUS



Une opération d'enlèvement de pneus est organisée les

mercredi 20 & samedi 23 mars,



aux déchetteries de Simandre sur Suran et de Treffort-Cuisiat (Lucinges). Cette opération est réservée aux particuliers qui pourront se débarrasser de **pneus de voiture uniquement**, débarrassés de leurs jantes (il pourra être admis jusqu'à une dizaine de pneus seulement par famille).

COLLECTE DE PILES

La pile électrique, si elle est un accessoire fort utile, et même indispensable de nos jours, se révèle aussi être une source de pollution très dangereuse, à cause des métaux qu'elle contient : mercure, plomb, cadmium zinc ou nickel. **Une pile « bouton » peut ainsi polluer 400 litres d'eau ou un mètre cube de terre pendant 50 ans.** Chaque année, en France, il s'en consomme 600 millions.

Si ces piles sont jetées avec les ordures ménagères, elles seront stockées en centre de stockage (C.E.T. de la Tienne, pour notre communauté) ou, dans d'autres régions, brûlées en incinérateur. Malgré le traitement des jus de décharge ou des fumées et cendres d'incinérateurs, une partie des métaux lourds retournent dans le milieu naturel (par les nappes phréatiques, les pluies, les sols). Il est donc nécessaire de traiter ce type de déchet spécifiquement pour en récupérer les différents éléments et de **ne pas les jeter avec les ordures ménagères traditionnelles.**

Les deux déchetteries de la Communauté de Commune de Treffort en Revermont récupèrent les piles usagées qui sont confiées à un collecteur ; elles sont ensuite triées par nature et revalorisées.

Afin de sensibiliser les enfants et leur entourage sur la toxicité des piles et l'impact qu'elles peuvent avoir sur l'environnement si elle ne sont pas traitées par une filière spécialisée, et pour leur montrer l'intérêt de trier et recycler, un concours est organisé dans les écoles par les communautés de communes de *Treffort en Revermont* et de *La Vallière* : **RECUP'PILES.**

Du 04 mars au 10 mai, les piles usagées peuvent être déposées à l'école ou confiées directement aux écoliers. Elles seront ensuite dirigées vers les déchetteries pour suivre la filière de traitement adaptée. La classe ayant récupéré le plus de piles (poids moyen par élève) sera récompensée par des lots remis lors de la semaine de l'environnement (début juin).

Les écoliers de Drom ont déjà prouvé plus d'une fois leur aptitude à se conduire en « éco-citoyens », gageons qu'avec cette initiative intercommunautaire, il seront encore plus « au courant » des nécessités de trier nos déchets pour conserver un environnement viable.

